

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 09 MARS 2016**

Le mercredi 09 mars deux mille seize, à vingt et une heures, le Conseil municipal de CREPY-EN-VALOIS s'est réuni en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bruno FORTIER, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance et fait l'appel.

Étaient présents : Bruno FORTIER, Pascal FAYOLLE, Claude LEGOUY, Françoise NIVASSE, Ronald CLAUD, Elizabeth SIEGFRIED, Michel SPEMENT, Murielle WOLSKI, Virginie DOUAT, Juliette CELESTIN, Claude DALLE, Bernard HERBETTE, Nicoletta WUDARSKI, Jacques ZAJDA, Ghislaine LEROY, Rachel DELBOUYS, Sylvain DUBOIS, , Cécilia LAGACHE, Ludwig FOSSE, Julien PICHELIN, , Arnaud FOUBERT, Josy CARREL-TORLET, Sophie CLAUS, Florence HARMANT, Jérôme FURET, Rodrigue FERNANDEZ, Jean-Paul LETOURNEUR, Monique CHOBEAU.

Absents ayant donné pouvoirs :

Tonia VIVIEN pouvoir à Ronald CLAUD

Cédric LECOMTE pouvoir à Pascal FAYOLLE

Michel ETIENNE pouvoir à Arnaud FOUBERT

Est désigné(e) secrétaire de séance : Michel SPEMENT

Le Conseil municipal, approuve à l'unanimité des suffrages exprimés le procès-verbal des délibérations du quatorze décembre deux mille quinze.

1 abstention : Sophie CLAUS

DEL2016-03-01 – DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Vu l'article 107 de la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe),

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2312-1, L.3312-1, L.4312-1, L.5211-36, L.5622-3,

Considérant que le Conseil municipal sera appelé à approuver les budgets pour 2016 le mercredi 30 mars 2016,

Le Conseil municipal prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires

DEL2016-03-02- AUTORISATION DE VERSEMENTS D'ACOMPTES

Sur proposition de Claude LEGOUY, le Conseil municipal approuve à l'unanimité le versements d'acomptes sur demande, avant le vote du budget pour les associations et établissements publics suivants : Ecole de musique Erik Satie, MJC, FONJEP, Amicale Sept (amicale des membres du Conseil municipal et du personnel communal), Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS), Syndicat du Chemin des Meuniers.

DEL2016-03-03 – DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2016

Sur proposition de Pascal FAYOLLE, le Conseil municipal approuve à l'unanimité la liste des opérations soumises à l'attention du Préfet pour l'obtention de subvention au titre de la DETR 2016 et à solliciter pour chacun des projets les montants de subvention auxquels ils sont éligibles.

DEL2016-03-04 – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE – TRAVAUX DE VOIRIE 2016

Sur proposition de Pascal FAYOLLE, le Conseil municipal approuve à l'unanimité la liste des opérations du programme 2016 pour un montant de 211.291,81 €/HT et autorise Monsieur le Maire à solliciter l'aide financière la plus élevée possible auprès du Conseil départemental de l'Oise.

DEL2016-03-05 – MUSEE DE L'ARCHERIE ET DU VALOIS – DEMANDE DE SUBVENTION DRAC – RESTAURATION D'UN TABLEAU

Sur proposition d'Elizabeth SIEGFRIED, le Conseil municipal approuve à l'unanimité la demande de subvention auprès de la DRAC Picardie à hauteur de 2000 € (soit 50 % du montant total) pour la restauration d'une œuvre peinte de Bartolomeo Ramenghi dit Bagnacavallo senior, représentant le Martyre de Saint-Sébastien.

**DECISIONS DU MAIRE PRISES DEPUIS LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 DECEMBRE 2016**

Conformément aux dispositions de l'article L2122-23 du CGCT, Monsieur le Maire rend compte des décisions n° 128/2015 à n° 17/2016.

128/2015 – MISE À DISPOSITION D'UN LOGEMENT COMMUNAL

Une convention d'occupation est signée pour l'occupation d'un logement de type II, situé 5 rue Hubert Francolin à compter du 1^{er} décembre 2015, pour une période de 12 mois renouvelable par tacite reconduction. Le montant de la redevance mensuelle est fixé à 339,74 €, les fluides étant à la charge de l'occupant.

129/2015 – AVENANT N° 1 AU MARCHE 13S01 – RESEAU CYPRE

Un avenant est conclu avec la Société LES CARS CHARLOT, concernant la modification des horaires de service le samedi matin, applicable à compter du 5 décembre 2015. Le montant de l'avenant est de - 26.378 €/HT, portant le montant total du marché à 3.778.245 €/HT.

130/2015 – AUTORISATION DE SIGNATURE – AMENAGEMENT DE LOCAUX ROUTE DE SOISSONS – MISSION CSPS

La Société d'Aménagement de l'Oise (SAO), sise 22 place de la Préfecture, 60000 BEAUVAIS, est autorisée à signer, avec la société BE2C sise 8ter rue de la Daguenette 60270 GOUVIEUX, le marché concernant la mission de Coordination Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) à réaliser dans le cadre de l'aménagement des locaux de la police municipale et de locaux associatifs route de Soissons, pour un montant de 4.690 €/HT.

131/2015 – AUTORISATION DE SIGNATURE – AMENAGEMENT DE LOCAUX ROUTE DE SOISSONS – MISSION DE CONTRÔLE TECHNIQUE

La Société d'Aménagement de l'Oise (SAO) est autorisée à signer, avec le Bureau VERITAS, sis Ville Oasis, bâtiment Les Pins à Amiens, le marché concernant la mission de contrôle technique à réaliser dans le cadre de l'aménagement des locaux de la police municipale et de locaux associatifs route de Soissons, pour un montant de 5.940,00 €/HT.

132/2015 – LOGICIEL DE GESTION DE LA MEDIATHEQUE

Un contrat est signé avec la société DECALOG, domiciliée à Guilhaing Granges (07500), pour l'hébergement et la maintenance du logiciel de gestion de la médiathèque à compter du 2 novembre 2015 pour trois ans, pour un coût annuel de 2.530,80 €/TTC.

133/2015 – MARCHE PUBLIC 15T16 – MISE EN SOUTERRAIN DES RESEAUX

Un marché de travaux est conclu avec la Société COFELY INEO Nord-Ouest domiciliée à Compiègne pour la mise en souterrain des réseaux EP et BT rue Charles de Gaulle, pour un montant de 174.474,70 €/HT, détaillé comme suit :

Mise en souterrain : 157.845,70 €/HT
Option habillage bois des coffrets : 16.629,00 €/HT

134/2015 – TARIF DES CONCESSIONS FUNERAIRES

Tarifs des concessions funéraires, applicables à compter du 1^{er} janvier 2016 :

Durée des concessions	Tarifs
perpétuelle	1.741 €
50 ans	408 €
30 ans	183 €
15 ans	102 €
enfant pour 30 ans	78 €
enfant pour 15 ans	39 €
Columbarium ou caverne 30 ans	720 €
Columbarium ou caverne 15 ans	390 €

135/2015 – COORDINATION SPS – TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Un contrat est signé avec la Société DEKRA Industrial SAS, domiciliée à Amiens, pour la mission de coordination SPS des travaux d'agrandissement d'une canalisation d'assainissement rues Bizet et Ravel, pour un coût de 647,45 €/HT.

136/2015 – TARIFS DE LA MEDIATHEQUE

Tarifs appliqués au sein de la médiathèque à compter du 1^{er} janvier 2016 :

	Crépinois	Non Crépinois
Abonnement Adulte	14 €	25 €
Abonnement tarif réduit (Personnes handicapées, Demandeurs d'emploi, Étudiants sur production d'un justificatif, Séniors de plus de 65 ans)	7,50 €	12,50 €
Enfants et jeunes de moins de 18 ans	Gratuit	
Document perdu ou inutilisable	Rachat ou remboursement	
Amende pour retard de plus de 2 semaines	2 €	
Amende pour dégradation de document multimédia	2 €	
Caution pour prêt de liseuses	100 €	
Participations à certains spectacles ou activités	1 à 2 €	
Sac en tissu réutilisable (le 1 ^{er} étant gratuit)	2 €	
Photocopies occasionnelles	0,15 € (la photocopie)	

137/2015 – CONVENTION « PASS PERMIS CITOYEN »

Une convention de partenariat tripartite est signée avec le Conseil départemental de l'Oise et Monsieur Bader EL OUAFI, domicilié à Crépy-en-Valois, 1 rue de la Sablonnière. Le Conseil départemental accordera une aide financière de 600 € à l'intéressé en contrepartie d'une contribution citoyenne de 70 heures au service de la Ville de Crépy-en-Valois.

138/2015 – AVENANT N° 1 AU MARCHE 14S15 / LOT 2 – ASSURANCES

Un avenant est signé avec la société SMACL ASSURANCES, domiciliée à Niort (79031) fixant la cotisation annuelle 2016 pour l'assurance « dommages aux biens » à 74.012,59 € pour 66.678 m² assurés.

139/2015 – DRESSAGE CANIN

Une convention est signée avec la SCEA Centre canin Saint-Roch, domicilié à Braisnes-sur-Aronde (60113) pour une durée de un an renouvelable, pour des séances d'entraînement d'une demi-journée facturées 30 €/HT par agent cynophile, et 50 €/HT pour le déplacement dans la commune.

01/2016 – AVENANT N°1 AU MARCHÉ 14S15 / LOT3 – ASSURANCES

Un avenant est signé avec la société SMACL ASSURANCES, domiciliée à Niort (79031) portant la régularisation de cotisation 2015 pour le contrat assurances véhicules à 1.541,13 €, suite aux modifications du parc assuré.

02/2016 – MAINTENANCE INFORMATIQUE

Un contrat est signé avec la SARL JCH INFO, domiciliée à Compiègne, pour une durée de 12 mois à compter du 1^{er} janvier 2016, au coût mensuel de 680 €/HT.

03/2016 – MISE À DISPOSITION D'UN ARCHIVISTE

Une convention est signée avec le Centre de Gestion de l'Oise pour la mise à disposition d'un archiviste pour une durée de 3 semaines, soit 105 heures facturées 3.255 €/TTC.

04/2016 – MAINTENANCE DES DEFIBRILLATEURS ZOLL

Un contrat est signé avec la société D-FIBRILLATEUR domiciliée à Feyzin (69320), pour une durée de un an renouvelable, pour la maintenance de 5 défibrillateurs de marque ZOLL, pour un montant annuel de 770 €/HT.

05/2016 – ENTRETIEN DES DEFIBRILLATEURS DEFIBTECH ET PHILIPS

Un contrat est signé avec la société D-FIBRILLATEUR domiciliée à Feyzin (69320), pour une durée de un an renouvelable, pour l'entretien de 4 défibrillateurs de marques DEFIBTECH et PHILIPS, pour un montant annuel de 573 €/HT.

06/2016 – MISSION TECHNIQUE SECURITE ET ACCESSIBILITE

Un contrat est signé avec la Société SOCOTEC domiciliée à Creil (60100), pour une mission d'avis technique en matière de sécurité et accessibilité concernant le château de Geresme, pour un coût de 1.450 €/HT.

07/2016 – LOCATION D'AUTOCAR SANS CONDUCTEUR

Un contrat est signé avec la SARL ACTILOC domiciliée à Torcy-Le-Grand (10700) pour la location d'un autocar de 57 places pour une durée de un mois à compter du 8 janvier 2016, pour un montant de 4.788 €/TTC.

08/2016 – CONVERSION D'UNE CONCESSION CIMETIERE

Un acte de conversion est signé avec Madame Stella TAMBURRINO afin de convertir une concession cinquantenaire en perpétuelle dans le cimetière communal d'Hazemont. Le montant à rembourser sur le montant payé pour la première concession est de 14 €.

09/2016 – STAGES ORGANISES PAR LE SERVICE SPORTS-JEUNESSE

Une convention est signée avec l'association Grimp'Aventure domiciliée à St-Sauveur (60320) pour l'organisation de 3 séances de 2h30 de découverte de l'escalade pour 16 enfants maximum. La prestation s'élève à 270 €/TTC.

10/2016 – STAGES ORGANISES PAR LE SERVICE SPORTS-JEUNESSE

Une convention est signée avec l'Association Les 3 Armes de Senlis domiciliée à Senlis (60300) pour l'organisation de 3 séances de 2h de découverte de l'escrime pour 16 enfants maximum. La prestation s'élève à 300 €/TTC.

11/2016 – MARCHÉ PUBLIC 15T18 – MISE AUX NORMES DE L'ESPACE SPORTIF MARCEL QUENTIN

Un marché de travaux d'un montant total de 130.353,29 €/HT est conclu avec les sociétés :

- SARL BMC, à Epaux Bezu (02400) pour le lot 1 - Gros oeuvre (26.905,69 €/HT),
- Le Comptoir Nordique de Miroiterie, à Allonne (60000) pour le lot 2 - Menuiseries extérieures (36.810,00 €/HT),
- SAROUILLE, à Saint-Mandé (94160) pour le lot 3 - Électricité (2.722,60 €/HT)
- STTS, à Cormontreuil (51350) pour le lot 4 - Sols sportifs (63.915,00 €/HT)

12/2016 – CONVENTION « PASS PERMIS CITOYEN »

Une convention de partenariat tripartite est signée avec le Conseil départemental de l'Oise et Monsieur David CORDOSO, domicilié à Crépy-en-Valois, 3 rue George Sand. Le Conseil

départemental accordera une aide financière de 600 € à l'intéressé en contrepartie d'une contribution citoyenne de 70 heures au service de la Ville de Crépy-en-Valois.

13/2016 – MARCHE PUBLIC 15T20 – STATION D'EPURATION

Un marché d'un montant de 42.170,50 €/HT est conclu avec la Société MTO CONCEPT domiciliée à Cuise La Motte, pour la réalisation de travaux de rénovation de la station d'épuration.

14/2016 – FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE LOGICIEL INDESIGN

Une convention est signée avec le Groupe CFPJ à Paris pour la formation d'un agent au logiciel Indesign (niveau 1). La session d'une durée de 35 heures sera facturée 2.340,00 €/TTC.

15/2016 – MARCHE PUBLIC 15T18 – EGLISE SAINT-DENIS

Un marché d'un montant de 29.352 €/TTC est conclu avec la Société MAMIAS, domiciliée à Gagny (93220), pour la réalisation de travaux de restauration du beffroi de l'église Saint-Denis.

16/2016 – LOGICIEL ARCHITAC – DONNEES NUMERIQUES

Un contrat est signé avec la Société SOGESTMATIC, domiciliée à Chateauneuf-de-Gardane (84470) pour la maintenance du logiciel d'archivage légal des données numériques des conducteurs et des véhicules possédant un chronotachygraphe, pour un montant de 207.60 €/TTC.

17/2016 – MISE À DISPOSITION D'UN LOGEMENT COMMUNAL

Une convention d'occupation précaire et temporaire d'un logement de type III, situé au 10 Cours Foch à Crépy-en-Valois, est consentie à compter du 11 février 2016 jusqu'au 31 mars 2016. Le montant de la redevance mensuelle est fixé à 465,33 €. Les fluides sont à la charge de l'occupant.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23H15.

Le Maire,
Bruno FORTIER